

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

PDIL : les orientations de Jean-Marie Ogandaga

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

PLUS que de simples exhortations en vue de dynamiser les évolutions futures de la phase 2 du Projet de développement des infrastructures locales (PDIL 2), le ministre de l'Économie et président du comité de pilotage de cette entité (qui s'est réu-

nie le vendredi 3 janvier dernier), Jean-Marie Ogandaga, est pour un nouveau paradigme. Il a fait savoir aux responsables et diverses parties prenantes qu'il souhaite voir la réalisation complète des projets retenus. Il n'a pas caché la déception du gouvernement, beaucoup d'espoirs suscités par PDIL 2 n'ayant pas, à ce jour, répondu aux attentes placées dans cette structure. Dans la mesure où de nombreux investissements ont démontré des défaillances dans leur conduite. " Nous sommes gênés que les projets commencent et ne se terminent pas, et les populations en ont assez de ces éléphants blancs. Il faut donner un sort visible aux projets. En outre, comment démarrer de nouveaux projets quand d'autres marquent le pas ? ", s'est-il demandé. Non sans prévenir : " Je n'hésiterai pas à écarter ceux qui ne travaillent pas, d'autant que personne n'a de titre foncier dans les administrations, car les bailleurs de fonds internationaux, en raison de ces échecs, finissent par ne plus nous faire confiance. Ceux qui s'amuse avec les projets du Gabon vont en payer le prix ". Vu sous cet angle, et eu égard au fait que de nombreux projets ne sont qu'à 70% de leur réalisation (alors que le Pdil 2 court vers sa fin), le ministre estime nécessaire une rallonge d'une année car, " les projets doivent aller jusqu'au bout absolument ". Il s'agit maintenant de s'inscrire dans un tournant novateur, d'autant que " le chef de l'État, comme il l'a indiqué lors de son récent discours à la Nation, attend désormais des actes concrets ", a rappelé le membre du gouvernement. Il devait, par ailleurs, insister sur le fait que " certaines villes, à l'instar de Lambaréné, méritent un coup de jeune, comme l'ont démontré les dernières inondations qu'elle a connues ". Conçu dans le prolongement du PDIL 1, le PDIL 2 est, comme son devancier, financé par la Banque mondiale pour une durée de 5 ans (de janvier 2016 à janvier 2021). Objectifs poursuivis: amélioration de l'accès des populations des quartiers sous-intégrés aux infrastructures et services urbains, et renforcement des



Photo: Antoine Essone Ndong

Les membres du comité de pilotage du PDIL 2 en séance de travail.

Brèves

Rassemblées par SCOM

Cameroun/Diamant Selon le Secrétariat permanent national du processus de Kimberley, qui a tenu une session ordinaire de son comité de suivi, le 28 décembre 2019, dans la capitale camerounaise, les exploitants miniers artisanaux en activité dans le pays ont exporté 654,6 carats de diamants, au cours de l'année 2019. Ces exportations ont été rendues possibles, apprend-on officiellement, grâce à la délivrance aux opérateurs de sept (7) certificats, ce qui a généré des recettes d'un peu plus de 45 millions FCFA.

Afrique du Sud/Électricité Les défaillances techniques de la centrale de Medupi plongent une nouvelle fois le pays dans le noir. L'Escom, la compagnie électrique nationale a renoué avec les délestages. Depuis le 4 décembre dernier, 2 000 MW de moins sont injectés dans le réseau national, ce qui donne lieu à des délestages rotatifs dans l'ensemble du pays. Globalement, le tiers des 44 GW de puissance nominale du pays est indisponible en raison de pannes dans les centrales. C'est un problème technique, au niveau de la centrale thermique de Medupi, qui a occasionné cette nouvelle série de délestages.

Égypte/Transports Trois sociétés, à savoir Egyptian Group for Multipurpose Terminals (EGMPT), Gharably Integrated Engineering Company (GIECO) et EDECS Eldawlia for Engineering and Contracting Services ont conclu un contrat de 312 millions USD (5 milliards EGP), pour la construction d'un terminal polyvalent au port d'Alexandrie. Le plus grand du pays. Le 4 janvier dernier, le ministre égyptien des Transports, Kamel El-Wazir, a assisté à la signature dudit contrat de construction de ce terminal sur la plateforme portuaire.

capacités de gestion municipales des villes bénéficiaires, en l'occurrence les 9 chefs-lieux de province du Gabon. Avec pour principaux

bénéficiaires, les populations riveraines et les usagers des zones concernées ; les municipalités, les administrations sectorielles et la

société civile, ainsi que les PME/PMI du BTP ayant accédé à des formations et à la commande publique.

Flux financiers illicites : plus de 100 milliards de dollars perdus

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE Réseau africain pour la justice fiscale tire la sonnette d'alarme. Le rapport de l'Initiative Afrique sur la transparence fiscale, publié en 2019, indique que le continent africain exporte en Flux financiers illicites (FFI), plus qu'il n'en reçoit en aide internationale. Ces fonds correspondent à toutes les ressources financières obtenues, mais transférées ou utilisées de manière illicite au-delà des frontières d'un pays. Avec l'illégalité comme caractéristique principale. Le Gabon n'est pas à l'abri de cette forme de criminalité. Comme le démontre d'ailleurs l'actualité juridico-financière nationale. Dans la plupart des cas, les FFI sont mis à nu à 5 % dans des actes de corruption perpétrés par des fonctionnaires. À 30 % dans des activités cri-

minelles, à l'instar du trafic de drogue, la traite humaine ou le commerce des armes. Le reste découle des transactions commerciales, à l'exemple de l'évasion fiscale. D'après les experts de la finance, les Flux financiers illicites sont générés par la volonté de dissimuler des biens illégaux. Donc, ceux obtenus hors du cadre de l'orthodoxie financière. Une volonté généralement inspirée, poursuivent les spécialistes, par la mauvaise gouvernance caractérisant plusieurs États africains.

" Les incitations financières des États, en vue d'attirer les Investissements directs étrangers (IDE), et surtout les multinationales, sont l'un des grands facteurs de ce fléau. Du fait de la non-évaluation de leur impact sur les recettes nationales ", explique une source proche des organismes financiers internationaux. Aussi, le montant moyen des FFI

perdus par l'Afrique chaque année se chiffre-t-il entre 50 et 148 milliards de dollars. Cette hémorragie financière affecte surtout le Nigeria et l'Afrique du Sud, dans les secteurs du pétrole, de l'industrie minière, des fruits et des ressources halieutiques. Parmi les pistes de solutions, il y a celle préconisée par le Réseau africain pour la justice fiscale. L'organisation propose non seulement une prise de conscience générale, en sus d'une meilleure gouvernance et d'une modernisation de l'administration fiscale, pour un meilleur contrôle des flux financiers illicites. À cet effet, l'opération "Scorpion" diligentée sous l'impulsion du président gabonais, Ali Bongo Ondimba, permettra sans doute de décourager les auteurs de ces pratiques. Et, pourquoi pas, de rapatrier les capitaux détournés. Si tant est qu'ils se trouveraient déjà à l'extérieur du pays.